



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité Départemental de l'Allier
Site ECO CENTRE – Entrée 1 – Bât. 1 23, rue Marius
Courteix 03150 VARENNES SUR ALLIER

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

RELEVÉ DE DECISIONS

REUNION DU 22 NOVEMBRE 2024

BUREAU DIRECTEUR :

Présidente : BERTIN Hélène

Secrétaire Générale : WEGRZYN Annie

Secrétaire Adjointe : VOIRAND Magali

Trésorière Générale : DAAS Ghislaine

Trésorière Adjointe : GUILLAUMIN Joëlle

RESPONSABLES DE SECTEURS :

Secteur CENTRE-ALLIER : LEVIEUX Didier

Secteur de MONTLUCON : MERLE Olivier

Secteur de MOULINS : BOUTOT André

Secteur de VICHY : MANTIN Julien

RESPONSABLES DES COMMISSIONS :

Commission Arbitrage : MANTIN julien

Commission Championnats et Coupes : MERLE Olivier

Commission Discipline : Présidente : VOIRAND Magali

Commission Féminine : GUILLAUMIN Joëlle

Commission Finances : DAAS Ghislaine

Commission Formation : BERTIN Hélène

Commission Habillement/Hébergement : GOUGAT Elisabeth

Commission Jeunes : AMIOT Eddy

Commission Manuel du pétanqueur : BERTIN Hélène

Commission Presse et Internet : CHEVALLIER Pauline

Commission Textes officiels et Règlements : GUILLAUMIN Joëlle

→ Décision à la majorité des membres du Comité de rester à **14 demi-journées en 2025** pour le championnat vétérans. Cependant, pour éviter tout débordement, **les résultats devront être transmis sous 48h** au responsable de ce championnat. **Tout résultat non transmis sera déclaré perdu.**



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité Départemental de l'Allier
Site ECO CENTRE – Entrée 1 – Bât. 1 23, rue Marius
Courteix 03150 VARENNES SUR ALLIER

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

REUNION DU 13 DECEMBRE 2024

COMMISSION FEMININE :

MINI-BOL D'OR FEMININ :

- Date : Dimanche 26 janvier 2025 ;
- Lieu : Boulodrome de la Mouloise ;
- Limité à 32 triplettes – Feuille d'inscription prochainement sur le site ;
- 3 triplettes qualifiées pour la finale AURA ;
- Finale BOL D'OR : Dimanche 16 mars 2025 à AURILLAC.

COMMISSION JEUNES :

- L'EDJP de Montluçon organisera un concours Régional Jeunes le samedi 7 juin 2025 au BCF à Montluçon.
- Le Championnat Régional Jeunes aura lieu à ROMAN/ISERE le lundi 9 juin 2025 (lundi de Pentecôte).

COMMISSION CHAMPIONNATS ET COUPES :

- **COUPE DU COMITE 2025 :**
 - Les équipes féminines resteront à 4 joueuses.
- **CHAMPIONNAT VETERAN 2025 :**
 - Calendrier des 14 demi-journées de rencontres CDC :

MATCHS ALLERS

- **Mardi 11 mars**
- **Mardi 18 mars**
- **Mardi 25 mars**
- **Mardi 8 avril**
- **Mardi 22 avril**
- **Mardi 29 avril**
- **Mardi 6 mai**

MATCHS RETOURS

- **Mardi 13 mai**
- **Mardi 27 mai**
- **Mardi 3 juin**
- **Mardi 17 juin**
- **Mardi 1^{er} juillet**
- **Mardi 8 juillet**
- **Jeudi 21 août**

FINALE : Jeudi 2 octobre à MONTMARAULT



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité Départemental de l'Allier
Site ECO CENTRE – Entrée 1 – Bât. 1 23, rue Marius
Courteix 03150 VARENNES SUR ALLIER

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

REUNION DU 09 OCTOBRE 2025

TARIF MUTATION :

Le comité directeur s'est réuni pour voter le nouveau tarif des mutation 2026. Ce tarif sera applicable à partir du **1^{er} novembre 2025** (*pour rappel : aucune mutation ne peut être effectuée entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} novembre*) :

- Promotion : 50€
- Honneur : 70€
- Elite : 120€

TARIF DES MUTATIONS				
Avant 2026	FFPJP	REGION	CD03	TOTAL
Mutation interne	10	0	20	30
Mutation externe	20	10	20	50
A partir de 2026	FFPJP	REGION	CD03	TOTAL
Promotion	20	5	25*	50
Honneur	45	5	20*	70
Elite	95	5	20*	120

* plafond autorisé pour les CD: promotion 25€, honneur 50€, élite 100€

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Un sondage a récemment été mis en ligne afin de recueillir l'avis des licenciés quant à l'organisation des championnats départementaux. Vous avez été **66%** à voter en faveur d'un « Qualificatif par secteur le samedi en poule et une Reprise le lendemain par poules en 13 points à 8H ». Cette organisation sera donc mise en place pour la saison 2026. Pour rappel ce sondage ne concernait pas les championnats féminins. Ces derniers maintiendront leur format précédent, soit : Pas de qualifications par secteurs ; reprise en 8^{ème} le lendemain en élimination directe.

Le comité directeur de la FFPJP a décidé de collecter **1€** par joueur inscrit aux championnats départementaux (*Hors Jeunes*) afin de financer les dépenses de la SAOS (*tribunes, web TV, etc...*). Par conséquent, le montant des inscriptions aux championnats départementaux (*initialement de 5€ par joueur*) s'élèvera à **6€ par joueurs** (*Hors Jeunes*) à partir de 2026.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité Départemental de l'Allier
Site ECO CENTRE – Entrée 1 – Bât. 1 23, rue Marius
Courteix 03150 VARENNES SUR ALLIER

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

REUNION DU 22 OCTOBRE 2026

AUGMENTATION DU PRIX DES LICENCES 2027 :

A la suite du vote intervenu lors du Congrès national 2026, la FFPJP a décidé d'augmenter le prix des licences de 4 € pour la saison 2027. Par conséquent, le comité de l'allier appliquera également cette augmentation. Le tarif des licences sera donc fixé à **38 € pour la saison 2027**

PROTECTION DES CONCOURS NATIONAUX DU TERRITOIRE :

Afin d'éviter toute concurrence entre les compétitions, les concours nationaux bénéficient d'une protection vis-à-vis des concours départementaux. Ainsi, lorsqu'un concours national est organisé dans le département, **AUCUN concours départemental** ne pourra être autorisé à la même date.

CONGRES DEPARTEMENTAL 2026 :

Le Congrès départemental 2026 se tiendra le 14 novembre 2026 à 14 h 30, à la salle polyvalente de SAINT-Gérard-le-Puy (03150). Les personnes souhaitant réserver un repas pour le soir, sont invitées à contacter Guy-Noël CHEVALLIER au 06.86.37.35.68 avant le 7 novembre 2026.

BILAN MORAL ET FINANCIER DES CLUBS :

Pour rappel, à l'issue de l'assemblée générale de leur club, les dirigeants sont tenus de transmettre les bilans moral et financier à la secrétaire générale du CD03, dans les meilleurs délais.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité Départemental de l'Allier
Site ECO CENTRE – Entrée 1 – Bât. 1 23, rue Marius
Courteix 03150 VARENNES SUR ALLIER

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

REUNION DU 22 OCTOBRE 2026

AFFICHES CONCOURS 2027 :

Afin d'assurer le bon déroulement des compétitions et de garantir une communication claire et uniforme, les clubs sont tenus de suivre la réglementation suivante lors de la réalisation de leurs affiches de concours. Les informations suivantes doivent **OBLIGATOIREMENT** y figurer :

- Les mentions « FFPJP », « Région AURA », « CD03 »
- La formule du concours (A-B-C ou autre)
- La formation des équipes (doublette, triplette...)
- L'horaire (14 h 30 ou 18 h ou 20 h ou autre pour Grand Prix)
- La date et le lieu
- Le pourcentage de participation du club pour les indemnités (25% min.)

➔ Un espace doit obligatoirement être libre pour la signature du responsable de secteur. Les affiches doivent **OBLIGATOIREMENT** être signées par le responsable de chaque secteur avant le concours.

BOULE D'OR 2026 :

La Boule d'Or 2026 se déroulera le dimanche 6 décembre au BCF. Les feuilles d'inscription seront prochainement en ligne sur le site du comité. La composition des équipes peut être la suivante :

- Equipe de club : 3 dirigeants : Président ou Vice-président, Secrétaire ou Secrétaire adjointe, Trésorier ou Trésorier adjoint. Nouveauté 2026, un membre du bureau ne relevant pas de ces fonctions pourra s'inclure dans l'équipe dans la **limite d'un seul membre par équipe**.
- Equipe d'arbitres : 3 arbitres d'un même secteur
- Equipe du comité : 3 membres du comité départemental

CHAMIONNAT TRIPLETTE MIXTE PROVENÇAL :

Un sondage a été mis en ligne afin de recueillir l'avis des licenciés concernant la création de ce nouveau championnat. Cependant, seules 136 réponses ont été enregistrées. Ce nombre étant jugé insuffisant pour être représentatif de l'ensemble des licenciés, les qualifications départementales pour ce championnat n'auront pas lieu dans l'Allier en 2027.